

**SUR LE ROLE DES PARAGRAPHES  
DANS LA STRUCTURE DISCURSIVE  
D'UN TEXTE ARGUMENTATIF**

**LE, Élisabeth**

*Université de Montréal (Canada)*

Résumé: La définition de relations de coordination, subordination et superordination permet de délimiter la base macrostructurelle et leur configuration sert de support à une typologie des bases macrostructurelles ou paragraphes. Dans deux corpus de textes argumentatifs, l'étude de la distribution des paragraphes montrerait que les rouages de l'argumentation anglaise apparaîtraient plutôt à l'intérieur des paragraphes (complexes), tandis que ceux de l'argumentation française se révéleraient dans l'emploi des paragraphes, en particulier des paragraphes-unités simples servant à marquer la structure du texte. Ainsi, les auteurs français et anglais ne partageraient pas le même conception du paragraphe dans un discours argumentatif.

Mots-clés: base macrostructurelle, paragraphe, texte argumentatif, étude contrastive, structure discursive

Dans un discours argumentatif, un auteur va adopter différentes stratégies pour orienter ses lecteurs dans son raisonnement et nous soutenons que le découpage du texte en paragraphes en fait partie.

Avant d'aborder le rôle spécifique des paragraphes dans la structure des textes argumentatifs et de montrer comment auteurs français et britanniques en usent dans leur stratégie discursive, nous devons d'abord définir la base macrostructurelle, unité d'analyse textuelle supérieure à la phrase, puis établir une typologie des paragraphes.

## 1. LA BASE MACROSTRUCTURELLE

Les relations logico-sémantiques de coordination, subordination et superordination, dérivées des règles d'expansion du modèle computationnel de Hobbs (1985) permettent de délimiter la base macrostructurelle. Le modèle d'analyse textuelle ainsi défini s'intègre dans le modèle psychologique "construction-intégration" de Kintsch (1988).

La recherche des relations de coordination (élaboration ou parallélisme), subordination et superordination unissant deux phrases syntaxiques s'effectue en identifiant les relations d'inclusion qui existent entre deux concepts pris dans chaque unité d'analyse. Ces concepts sont inférés d'élément (segments) dans les unités d'analyse. Ainsi, selon Hobbs, deux phrases sont coordonnées par élaboration si on peut trouver dans l'une deux concepts qui sont aussi présents dans l'autre. Elles seront coordonnées par parallélisme si elles partagent un concept et s'il existe un ensemble tel qu'un concept pris dans l'une et un concept pris dans l'autre appartiennent à cet ensemble. L'une sera subordonnée à l'autre si elles partagent un concept et si un concept pris dans la phrase subordonnée est inclus dans un concept pris dans l'autre phrase. Enfin, l'une sera superordonnée à l'autre si elles partagent un concept et si un concept pris dans la phrase superordonnée contient un concept pris dans l'autre phrase. Ces quatre relations de base ont été complétées de façon à couvrir tous les cas logiques possibles (Le, 1996).

La base macrostructurelle est un ensemble de phrases contenues dans un même paragraphe typographique et dont les phrases au niveau hiérarchique supérieur sont coordonnées par élaboration. Si une relation de coordination par parallélisme intervient au niveau hiérarchique supérieur, alors une nouvelle base macrostructurelle commence, à moins qu'une relation de coordination par élaboration ne vienne recouvrir cette relation de parallélisme (en reliant par élaboration une phrase se situant avant et une phrase se situant après la relation de parallélisme). Ainsi, une base macrostructurelle peut correspondre à un paragraphe typographique ou en être une des composantes. Chaque base macrostructurelle comporte un thème (la première phrase au plus haut niveau hiérarchique, avec quelques exceptions au principe) et donc un rhème, ainsi qu'une macrostructure (la dernière phrase au plus haut niveau hiérarchique, avec quelques exceptions au principe) qui correspond au concept de van Dijk (1980). À la définition plutôt intuitive donnée par van Dijk de la macrostructure, nous lui en substituons donc une formelle.

La base macrostructurelle se définit à partir du paragraphe typographique, mais ne se confond pas nécessairement avec ce dernier. En effet, si nous pouvons poser comme hypothèse qu'un auteur ne commence ni ne termine un paragraphe typographique au hasard même s'il est incapable d'en formuler ses raisons, celles-ci peuvent ne pas être les mêmes d'un auteur à l'autre. De plus, un paragraphe peut parfois se voir amputé, ou, au contraire, allonger pour des questions de mise en page. La définition formelle de la base macrostructurelle permet donc de comparer des unités de type semblable d'un texte à l'autre et d'un auteur à l'autre.

L'analyse des liens entre phrases syntaxiques des paragraphes typographiques d'un texte se vérifie par l'application récursive des mêmes règles. En effet, il est possible de rechercher les relations de coordination, subordination et superordination reliant les diverses macrostructures des paragraphes à l'intérieur des divisions opérées par l'auteur dans son texte (et marquées par un titre, une lettre, un nombre ou tout autre signe) et de définir dans

la limite de chaque division de l'auteur, une *division du texte* (DIV), nouvelle unité d'analyse supérieure à la base macrostructurelle, au moyen des mêmes règles qui ont permis de définir la base macrostructurelle (figure 1). De plus, les mêmes règles définissent les thème et rhème de chaque type d'unité supérieur à la phrase syntaxique. L'ensemble des macro-macrothèmes et macro-macrostructures de chaque DIV, mis les uns après les autres dans leur ordre d'occurrence, doit constituer une contraction cohérente et fidèle du texte tout entier (seules quelques corrections linguistiques mineures sont nécessaires).

La figure 1 montre comment cette analyse récursive au moyen des relations de coordination, subordination et superordination permet de définir une hiérarchie d'unités d'analyse textuelle (mot, phrase syntaxique, base macrostructurelle, division du texte, texte). La base macrostructurelle occupe une place intermédiaire entre la phrase syntaxique et la division du texte, position clé pour la structuration du discours.

Langage  
ordinaire

Linguistique du texte

MOT

MOT

*Relations syntaxiques*

PHRASE

PHRASE  
SYNTAXIQUE

Thème +  
Rhème

*Relations de coordination, subordination et superordination*

PARAGRAPHE

BASE MACROSTRUCTURELLE

Macrothème +  
Macrorhème

MACROSTRUCTURE

*Relations de coordination, subordination et superordination*

DIVISION DE L'AUTEUR

DIVISION DU TEXTE

Macro-macrothème  
+ Macro-macrorhème

MACRO-  
MACROSTRUCTURE

*Relations de coordination, subordination et superordination*

TEXTE

TEXTE

Thème et rhème du  
texte complet

MACROSTRUCTURE  
DU TEXTE COMPLET

Figure 1: Hiérarchie d'unités d'analyse textuelle

## 2. UNE TYPOLOGIE DES PARAGRAPHES

La configuration des liens de coordination, subordination et superordination à l'intérieur des paragraphes typographiques sert de base à leur typologie: le paragraphe-unité simple, le paragraphe expositif, le paragraphe explicatif, le paragraphe complexe et le paragraphe combiné.

Le paragraphe-unité simple est une base macrostructurelle composée d'une seule phrase.

Le paragraphe expositif est une base macrostructurelle dont chaque phrase est coordonnée à celle qui la suit immédiatement.

Le paragraphe explicatif est une base macrostructurelle dont la dernière phrase se situe à un niveau hiérarchique inférieur à celui de la première. Les relations qui lient ses phrases sont donc essentiellement de coordination et de subordination. Exceptionnellement, elles peuvent être aussi de superordination mais seulement si la phrase superordonnée à une autre se trouve à un niveau hiérarchique inférieur à celui de la première phrase.

Le paragraphe complexe rassemble tous les autres types de base macrostructurelle. Ses phrases peuvent être liées par coordination, subordination ou superordination.

Enfin, le paragraphe combiné est un paragraphe typographique composé de deux ou plus bases macrostructurelles. Chacune de ces bases macrostructurelles est un paragraphe-unité simple, un paragraphe expositif, un paragraphe explicatif ou un paragraphe complexe. Ces quatre derniers paragraphes peuvent donc apparaître sous la forme d'un paragraphe typographique complet ou comme une partie d'un paragraphe typographique.

Nous avons appliqué cette typologie à deux corpus de textes argumentatifs (pour les références, voir l'annexe 1). Le premier regroupe quatre articles complets dans le domaine du droit international public, deux publiés en français dans l'*Annuaire Français de Droit International (AFDI)* et deux en anglais dans le *British Yearbook of International Law (BYBIL)*. Le deuxième contient quatre extraits, choisis dans le développement de l'argumentation, d'articles publiés dans l'*AFDI* et quatre autres dans le *BYBIL*. Nous nous sommes donc assurée que ces textes ont été produits dans des conditions comparables (type de publication; fonction et contenu des écrits; niveau de scolarité et occupation des auteurs; langue maternelle des auteurs) afin d'en permettre une étude contrastive. De plus, l'ensemble des textes français ont paru de 1966 à 1988, et les textes anglais de 1966 à 1986.

Le tableau 1 donne le pourcentage des types de paragraphes dans les textes français (F) et anglais (A) des corpus 1 et 2. De la dernière ligne, indiquant que les paragraphes combinés ne dépassent pas 20% de l'ensemble des paragraphes typographiques, nous pouvons conclure que plus de 8 fois sur 10, un paragraphe typographique est aussi une base macrostructurelle. Quand un paragraphe typographique combine des bases macrostructurelles (cf. tableau 2), une fois sur deux (55%) ce sera un paragraphe-unité simple avec un autre paragraphe et une fois sur trois (33%) deux paragraphes expositifs. De plus, les paragraphes de base (unités simples, expositifs et explicatifs) comptent pour 86% du corpus 1 et 83% du corpus 2, ce qui montre la relative simplicité de l'organisation interne des paragraphes. Par ailleurs, notons que les textes anglais contiennent plus de

paragraphes expositifs que les textes français (54% dans A1 vs. 33% dans F1; 49% dans A2 vs. 43% dans F2). Une autre différence entre textes français et anglais se remarque au niveau des paragraphes-unités simples et complexes.

Tableau 1 Distribution des paragraphes (en pourcentage)

<b>Types de paragraphe %</b>	<b>Total corpus</b>	<b>Total corpus</b>	<b>Total corpus 1</b>	<b>Total corpus</b>	<b>Total corpus</b>	<b>Total corpus 2</b>
	<b>F1</b>	<b>A1</b>		<b>F2</b>	<b>A2</b>	
unité simple	19	12	15	29	16	23
expositif	33	54	44	43	49	45
explicatif	36	18	27	15	14	14
complexe	11	16	14	14	22	17
combiné	8	10	9	14	16	15

Tableau 2 Combinaisons de paragraphes (corpus 1 et 2)

<b>Types de paragraphes</b>	<b>F1</b>	<b>A1</b>	<b>F2</b>	<b>A2</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
	<b>nbre</b>	<b>nbre</b>	<b>nbre</b>	<b>nbre</b>	<b>nbre</b>	
unité simple + unité simple	2	--	3	1	6	
unité simple + expositif	3	6	1	4	14	
unité simple + explicatif	1	--	1	1	3	55
unité simple + complexe	1	1	2	1	5	
expositif + expositif	1	6	5	5	17	33
explicatif + explicatif	2	1	--	--	3	6
expositif + complexe	1	--	2	--	3	6
<b>total</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>51</b>	

### 3. ROLE CHARNIERE DES PARAGRAPHES-UNITES SIMPLES ET PARAGRAPHES COMPLEXES

En effet, les paragraphes-unités simples sont plus nombreux dans les textes français (19% dans F1 par rapport à 12% dans A1, et 29% dans F2 par rapport à 16% dans A2), contrairement aux paragraphes complexes plus courants dans les textes anglais (16% dans A1 vs. 11% dans F1; 22% dans A2 vs. 14% dans F2).

Or, les paragraphes-unités simples et les paragraphes complexes jouent des rôles différents. Une étude de l'ensemble des paragraphes-unités simples des deux corpus montrent que ceux-ci remplissent des fonctions qui ont chacune trait à l'organisation structurelle du discours: introduction, annonce du plan suivi dans le développement de l'argumentation, partie complète d'un développement, transition, conclusion. Les paragraphes complexes, quant à eux, par la nature différente des liens qui relient ses phrases, présentent un raisonnement en eux-mêmes.

### *3.1 Exemples de paragraphes-unités simples*

Le texte de Vignes (F1-VIG) portant sur la mise en application provisoire des traités va nous fournir un exemple des cinq fonctions remplies par un paragraphe-unité simple. Dans le texte des exemples, le premier chiffre indique le rang du paragraphe typographique et le second, celui de la phrase depuis le début du texte. Les phrases thématiques sont soulignées et les phrases macrostructurelles sont en caractères gras.

#### *Plan - § 3*

Le paragraphe-unité simple 3 (phrase 3.11) de F1-VIG, dernier de l'introduction générale, donne le plan de l'article en introduisant les parties I et II sur la pratique et III sur les problèmes en suspens.

**3.11** Quoi qu'il en soit il faut bien reconnaître que si cette théorie de l'application provisoire a intéressé récemment la pratique, il est difficile de dire que tous ces problèmes ont reçu une solution.

I L'application à titre provisoire dans la pratique contemporaine

II L'application à titre provisoire dans la Convention de Vienne de 1969

III Problèmes posés par l'entrée en vigueur des actes du 22 janvier 1972 relatifs à l'adhésion aux Communautés européennes du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande

#### *Conclusion - § 14-1*

Le paragraphe-unité simple 14-1 (phrase 14.62) vient conclure un raisonnement commençant avec l'exposition de quatre cas trouvés en pratique et se poursuivant avec les discussions suscitées par la codification de cette pratique.

#### *Exposition de quatre cas*

4.12 La première clause que l'on rencontre ...

6.26 Une autre possibilité consisterait en ...

7.34 ...la pratique a imaginé encore ...

8.39 Une variante de cette pratique ...

#### *Discussions*

10.45 L'article 25 de cette Convention, intitulé «Application à titre provisoire» se lit ainsi:

**11.48** À l'égard de cet article ... les discussions furent assez compliquées.

**12.53** D'autres discussions furent de moindre importance.

**13.57** Il semble bien qu'au départ l'intention du rapporteur, ... ait été essentiellement ...

#### *Conclusion*

**14.62** Quoi qu'il en soit il semble que ce soit la solution décrite ci-dessus au § 5 [7.34 à 7.38] que le texte de la Convention ait retenu pour en codifier les modalités et les effets.

#### *Transition - §17-2*

Le paragraphe-unité simple 17-2 (phrase 17.101) fait passer la discussion du paragraphe complexe 17-1 (phrases 17.94 à 17.100) sur l'entrée en vigueur à titre provisoire à celle de l'application à titre provisoire, contenue dans les paragraphes 18 à 28.

**17.100** elle [la Convention de Vienne] n'en [de l'entrée en vigueur à titre provisoire] a pas traité parce qu'elle lui a semblé ne pas présenter de spécificité.

**17.101** En revanche la pratique de l'application à titre provisoire lui a paru mériter une disposition.

#### *Introduction - § 18*

La transition constituée par le paragraphe-unité simple 17 est suivie au paragraphe-unité simple 18 (phrase 18.102) par une introduction au développement sur l'application à titre provisoire.

**18.102** Quant aux *modalités* et aux *effets* de l'application à titre provisoire, c'est-à-dire quant aux dispositions figurant au paragraphe 1er de l'art. 25 (pour le second paragraphe, voir ci-après § 14 [24.119 à 27.126]), il ne semble peut-être pas utile de les examiner tous dans le détail.

#### *Partie complète d'un développement - § 23*

Ce développement sur l'application à titre provisoire comporte cinq parties, dont la quatrième correspond au paragraphe-unité simple 23 (phrase 23.118).

##### *Première partie*

**19.103** On relèvera d'abord que l'application provisoire peut résulter...

*Deuxième partie*

**20.106** Quant aux parties qui sont concernées par l'application provisoire ...

*Troisième partie*

**22.113** En ce qui concerne la question de savoir si c'est le traité lui-même qui s'applique ou un accord subsidiaire provisoire ...

*Quatrième partie*

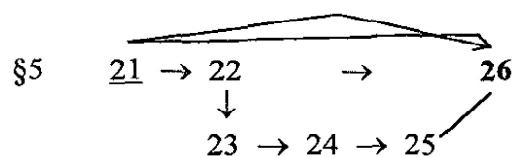
**23.118** Quant enfin à savoir si l'effet dans l'ordre interne est le même que celui se produisant du fait de l'entrée en vigueur par ratification, il ne saurait être question d'en parler, ce problème relevant en large partie des dispositions constitutionnelles propres à chaque État.

*Cinquième partie*

**24.119** Resterait le problème de la fin de l'application provisoire ...

### 3.2 Exemple de paragraphe complexe

L'exemple de paragraphe complexe que nous allons donner est extrait du texte de Bowett (A1-BOW) sur les réserves aux traités multilatéraux non-restrints. Il a pour représentation graphique:



La phrase 22 est coordonnée par élaboration à la phrase 21. La phrase 23 est subordonnée à la phrase 22. Les phrases 23 à 25 sont coordonnées par élaboration. La phrase 26 est superordonnée à la phrase 25 et est coordonnée par élaboration à la phrase 21. Les phrases 22 et 26 sont également coordonnées par élaboration. L'ensemble du paragraphe typographique forme une base macrostructurelle dont le macrothème est constitué par la phrase 21 et la macrostructure par la phrase 26.

Ce paragraphe 5 est composé d'une introduction (phrases 21 et 22) indiquant que la discussion va porter sur une certaine réserve formulée par l'U.R.S.S., suivie d'un développement rapportant d'abord les faits (phrases 23 et 24) puis les commentaires (phrase 25), et enfin d'une conclusion (phrase 26).

*Introduction*

5.21 By way of example, one can take the 'reservation' made by the U.S.S.R. to Article 11(1) of the Vienna Convention on Diplomatic Relations of 1961:

5.22 it was termed a 'reservation' in contrast to the 'declaration' made concerning Article 48 and 50.

*Développement - 1) Faits*

5.23 Yet its operative part was as follows:

5.24 ... considers that any difference of opinion regarding the size of a mission should be settled by agreement between the sending State and the receiving State.

*Développement - 2) Commentaires*

5.25 Given that Article 11 allowed the receiving State to limit the size of a mission only in the absence of agreement, Australia did not regard this 'as modifying any rights or obligations under that paragraph'.

*Conclusion*

5.26 In short, it was not a true reservation.

Ce paragraphe complexe aurait pu être écrit sous forme de quatre paragraphes typographiques sans perdre aucun de son contenu sémantique. Il se serait présenté ainsi:

*Introduction*

1.1 By way of example, one can take the 'reservation' made by the U.S.S.R. to Article 11(1) of the Vienna Convention on Diplomatic Relations of 1961.

*Développement - 1) Faits*

2.2 The operative part of this reservation, termed in contrast to the 'declaration' made concerning Article 48 and 50, was as follows:

2.3 ... considers that any difference of opinion regarding the size of a mission should be settled by agreement between the sending State and the receiving State.

## *Développement - 2) Commentaires*

3.4 Given that Article 11 allowed the receiving State to limit the size of a mission only in the absence of agreement, Australia did not regard this 'as modifying any rights or obligations under that paragraph'.

### *Conclusion*

4.5 In short, the 'reservation' made by the U.S.S.R. to Article 11(1) of the Vienna Convention on Diplomatic Relations of 1961 was not a true reservation.

Le premier, le troisième et le quatrième de ces paragraphes typographiques sont des paragraphes-unités simples, remplissant les rôles d'introduction, de partie complète d'un développement et de conclusion. Il semble que la raison pour laquelle Bowett ait choisi de ne rédiger qu'un seul paragraphe typographique soit liée à sa stratégie de composition de l'ensemble du texte. En effet, la réserve de l'U.R.S.S. à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques n'est qu'un des exemples présentés en support de l'argumentation principale dans cette section du texte. Ainsi, le sixième paragraphe typographique (composé de dix phrases) commence par:

6.27 One can also conceive of the situation in which ...

et le septième (deux phrases) par:

7.37 There may be other cases ...

On pourrait dire aussi que ce passage, rédigé ainsi, présenterait des paragraphes typographiques trop courts, particulièrement si l'on conserve pour le quatrième (cinquième phrase) la formulation originale. Mais alors, rien n'aurait empêché de lier cette cinquième phrase à la précédente en un seul paragraphe typographique:

3.4 Given that Article 11 allowed the receiving State to limit the size of a mission only in the absence of agreement, Australia did not regard this 'as modifying any rights or obligations under that paragraph'.

3.5 In short, it was not a true reservation.

Ce paragraphe typographique aurait ainsi constitué un paragraphe expositif. En effet, les éléments *this* dans 3.4 et *it* dans 3.5 représentent la réserve soviétique, et une *true reservation* (3.5) à un paragraphe doit [modify] *any rights or obligations under that paragraph* (3.4). Par ailleurs, remarquons que nous avons trouvé dans le texte de Bowett un paragraphe-unité simple de 7 mots (§ 81) formant à lui seul un paragraphe typographique. Ce paragraphe constitue une partie complète d'un développement. Il est donc difficile de soutenir que la délimitation du paragraphe 5 de Bowett est due à des considérations de longueur.

81.342 7. Parties may not accept an impermissible reservation.

#### 4. DIFFERENCE DE STRATEGIE DISCURSIVE ENTRE AUTEURS FRANÇAIS ET BRITANNIQUES

Les exemples donnés ci-dessus montrent bien comment les paragraphes-unités simples structurent l'argumentation générale du texte, tandis que les paragraphes complexes contiennent une argumentation qui est un des éléments de l'argumentation générale. Or, il apparaît (cf. tableau 3) que les paragraphes-unités simples se présentent plus souvent seuls dans les textes français qu'anglais (67% dans F1 vs. 59% dans A1; 76% dans F2 vs. 42% dans A2). L'effet structurant des paragraphes-unités simples est alors renforcé visuellement dans les textes français par le fait qu'ils constituent plus souvent des paragraphes typographiques. Ainsi, 14% des paragraphes typographiques dans F1 et 26% dans F2 sont des paragraphes-unités simples, contre 8% dans A1 et 9% dans A2. Remarquons cependant que la valeur élevée du pourcentage dans F2 est partiellement dû au découpage des extraits analysés.

**Tableau 3** Paragraphes-unités simples (corpus 1 et 2)

Paragraphes-unités simples	F	1	A	1	F	2	A	2	TO	TAL
	nbre	%								
seuls	18	67	10	59	22	76	5	42	55	65
combinés	9	33	7	41	7	24	7	58	30	35
total	27		17		29		12		76	

De ce qui précède, il semblerait donc que les rouages de l'argumentation des textes anglais apparaîtraient plutôt (mais non exclusivement) à l'intérieur de leurs paragraphes (complexes), tandis que la structure de l'argumentation des textes français se révéleraient dans l'emploi qui y serait fait des paragraphes, en particulier des paragraphes-unités simples. Ainsi, les auteurs français et anglais ne partageraient pas la même stratégie d'utilisation des paragraphes dans un discours argumentatif. Ceci pourrait partiellement expliquer les critiques mutuelles que s'adressent les juristes français et britanniques quant à leur pratique discursive.

## ANNEXE 1

## Corpus 1

- F1-VIG: VIGNES, Daniel. "Une notion ambiguë: la mise en application provisoire des traités". *AFDI*, 1972: 181-199
- F1-VIR : VIRALLY, Michel. "Réflexions sur le *jus cogens*". *AFDI*, 1966: 5-29
- A1-BOW: BOWETT, D.W.. "Reservations to Non-Restricted Multilateral Treaties". *BYBIL*, 1976-77: 67-92
- A1-CHA: CHARNEY, Jonathan I.. "The Persistent Objector Rule and the Development of Customary International Law". *BYBIL*, 1986: 1-24

## Corpus 2

- F2-CAD: CADOUX, Charles. «Naissance d'une nation: le Zimbabwe». *AFDI*, 1980: 9-29.  
Extrait analysé: section III (*La levée des sanctions et la fin de la «question de la Rhodésie du sud»*), pp.22-29
- F2-PRE: PREVOST, Jean-François. «Observations sur la nature juridique de l'Acte final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe». *AFDI*, 1975: 129-153.  
Extrait analysé: section II, 1 et 2 (*Un acte d'une portée originale. 1. Une déclaration. 2. Un programme*), pp.146-153
- F2-TAV: TAVERNIER, Paul. «La guerre du Golfe: quelques aspects de l'application du droit des conflits armés et du droit humanitaire». *AFDI*, 1984: 43-64.  
Extrait analysé: section I A (*La liberté de navigation et le problème de la pollution dans le Golfe*), pp.45-51
- F2-ZOL: ZOLLER, Élisabeth. «Sécurité nationale et diplomatie multilatérale - L'expérience des États-Unis comme État hôte de l'Organisation des Nations Unies». *AFDI*, 1988: 109-129  
Extrait analysé: section I (*Les priviléges nécessaires de l'organisation*), pp.112-117
- A2-AKE: AKEHURST, Michael . «Reprisals by Third States». *BYBIL*, 1970: 1-16  
Extrait analysé: *Termination or Suspension of Treaties as a Result of their Breach*, pp.6-12
- A2-BAX: BAXTER, R.R.. «Multilateral Treaties as Evidence of Customary International Law». *BYBIL*, 1965-66: 275-300  
Extrait analysé: section III (*Codification Treaties*), pp.286-293
- A2-CRA: CRAWFORD, James. «The Legal Effect of Automatic Reservations to the Jurisdiction of the International Court». *BYBIL*, 1979: 63-86  
Extrait analysé: section 3 (3) (*Automatic reservations and 'applicable principles of law' for inconsistency*), pp.75-83
- A2-FIT: Sir FITZMAURICE, Gerald. «The Problem of the 'Non-Appearing' Defendant Government». *BYBIL*, 1980: 89-122  
Extrait analysé: section IV (*The Court*), pp.106-115

## REFERENCES

- van Dijk, T.A..(1980). *Macrostructures (An Interdisciplinary Study of Global Structures in Discourse Interaction and Cognition)*. Lawrence Erlbaum, Hillsdale (N.J.).
- Hobbs, J.R. (1985). *On the Coherence and Structure of Discourse*. Report No. CSLI-85-37. Center for the Study of Language and Information, Leland Stanford Junior University
- Kintsch, W. (1988). The Role of Knowledge in Discourse Comprehension: A Construction-Integration Model. *Psychological review*, 95(2), 163-182
- Le, E. (1996). *Structure discursive comparée d'écrits argumentatifs en français et en anglais - De leur linéarité*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.